

de parler par signes, art d'une utilité bien plus bornée. Celui qui articule peut se faire comprendre de tout le monde, tandis que celui qui ne fait que des gestes ne saurait l'être que de ceux qui ont appris ce langage : il faut encore que celui à qui il s'adresse puisse le voir distinctement. L'art inventé par le P. Ponce a été pratiqué il y a peu d'années, avec le plus grand succès, par l'ingénieur M. Braidwood à Edimbourg. Il l'est encore par quelques hommes modestes.

« Quand à l'art de parler par signes, à qui pourrait-on en attribuer l'invention ? N'est-il pas évident que le langage d'action nous a été enseigné par la nature elle-même, et avant tout autre ? »

Le texte espagnol dit que des sourds-et-muets de naissance instruits par le P. Ponce savaient articuler, parler, lire, écrire, compter, servir la messe et se confesser, quelques-uns parlaient latin, d'autres grec et latin, ils entendaient l'italien ; ils étaient assez instruits pour recevoir les ordres, tenir un office et un bénéfice dans l'Eglise ; récitaient les heures canoniales ; ils étaient instruits dans la philosophie naturelle, l'astronomie, etc ; ils pouvaient être employés dans les premières places de l'Etat, pouvaient commander dans les milices et les armées, etc.

Ce qui suit est tiré du *Magasin Pittoresque* :

L'abbé de l'Épée évaluait le nombre des sourds-muets à 1 sur 6,000 habitans, et encore trouvait-on alors cette évaluation exagérée. Aujourd'hui les recensements les plus exacts constatent, terme moyen, un sourd-muet sur une population de 1,500 ou 1,600 âmes.

Quelques économistes ont imputé cet accroissement à la croissante dépravation des mœurs, qui ferait porter aux enfans la peine de l'inconduite de leurs parens. Loin d'admettre une cause si déplorable, nous doutons que le nombre des sourds-muets soit en effet beaucoup plus considérable que dans les temps passés. Autrefois les familles, rougissant d'avoir donné le jour à des êtres dégradés dans l'opinion publique, les cachaient à tous les regards comme un sujet de honte. Au contraire, depuis que l'instruction peut les rendre à la vie sociale, et que plusieurs même se sont montrés avec honneur dans le monde, les parens s'empressent de les présenter aux instituteurs.

On n'est que faiblement étonné du grand nombre de sourds-muets, quand on considère la délicatesse et la compléation des parties qui constituent l'organe de l'ouïe. Cet organe est composé de petits osselets déhés, délicatement articulés ensemble, que la plus faible vibration sonore met en mouvement, et qui transmettent ainsi au cerveau, par le nerf auditif, l'ébranlement qu'ils ont reçu du tympan. La plus légère altération dans la structure ou dans le jeu de ses parties si fines, si impressionnables, si sensibles, entraîne la perte de l'ouïe, qui peut être encore plus immédiatement déterminée par la paralysie du nerf.

La cause immédiate de la surdité congéniale (de naissance) semble devoir rester toujours enveloppée de mystère. La surdité accidentelle, qui est encore plus fréquente, provient de différentes causes fortuites, de maladies cutanées, d'éruptions répercutées, d'inflammations, du serofule, de convulsions, etc. Elle survient plus communément dans les premières années de la vie, parce qu'à cet âge, c'est à la tête, que s'opère le principal travail de la nature ; la tête est dans l'enfant le siège de fréquentes éruptions ; elle est aussi le centre des affections nerveuses.

Mais au milieu de toutes les causes de la surdité, on doit placer en première ligne l'influence des climats et des localités. Parmi les faits détaillés, recueillis par l'institution des sourds-muets de Paris, on cite une famille qui, sur huit enfans, compte cinq sourds-muets, tous les cinq nés dans une maison humide et malsaine. La famille qui l'avait habitée précédemment y avait en trois enfans, dont deux sourds-muets.

Nous continuerons dans un prochain numéro un article si intéressant et qui pourra peut être faire plaisir à quelques-uns des membres de notre législation.

— Nous apprenons que M. Guerdet, missionnaire de Salina, dont la santé paraît chanceler, se dispose à aller passer l'hiver dans un climat plus doux. Il est même probable qu'il profitera de ce temps pour faire un voyage en France ; nous souhaitons sincèrement que le repos et

l'air natal soient favorable à ce digne et zélé missionnaire, que de longues et pénibles fatigues ont épuisé à la fleur de l'âge. Ce Monsieur a dernièrement visité Montréal.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Le samedi 2 octobre, S. Em, le cardinal-archevêque de Lyon s'est rendu à Ecully pour y consacrer la belle église de cette paroisse. De grands préparatifs avaient été faits pour recevoir Son Eminence. La population tout entière avait rivalisé ; Les autorités civiles ont égalé l'intelligente activité d'Écully. Une garde-d'honneur à cheval est allée attendre Son Eminence aux limites de la paroisse.

Son Eminence, accompagnée de M. Baujolin, vicaire-général, et de M. Tamain, son aumônier, est arrivée à cinq heures trois quarts au premier arc de triomphe où l'attendaient le maire, le conseil municipal et les autres autorités civiles.

M. le curé d'Écully, à la tête de son clergé, attendait au second arc-de-triomphe où Son Eminence s'est revêtu des ornemens pontificaux dans la maison Saumier ; M. le curé a prononcé un discours dont chaque mot était pour ainsi dire un écho de la joie qui animait tous les cœurs. L'on s'est ensuite rendu processionnellement au presbytère où Son Eminence a reçu successivement le maire, son conseil municipal et la commission de construction de l'Église.

Le lendemain dimanche a eu lieu la consécration de l'église, cérémonie si belle, si grave et si instructive. Le concours était immense. La beauté de ce nouvel édifice, où le talent de M. Benoist, architecte, s'est déployé de manière à mériter d'unanimes suffrages, une bonne musique, la piété des fidèles, la gravité si digne et si sympathique du prélat célébrant, le bon ordre maintenu par les soins du respectable curé, et du clergé qui l'accompagnait, tout, jusqu'à la beauté de la journée, qui s'est glissée comme une exception entre deux jours de pluie, a fait de cette cérémonie une solennité remarquable dont les habitans d'Écully conserveront à jamais le souvenir.

*Ami de la Religion.*

On écrit des environs de Boulay, diocèse de Metz.

« Nous avons assisté le 29 septembre, à une solennité trop touchante et trop significative en nos jours d'indifférence religieuse, pour ne pas lui donner tout le retentissement qu'elle mérite.

« Il y avait vingt ans que la paroisse d'Ottenville (canton de Bouley) avait élevé à grands frais une église ; mais des proportions étroites, certains vices de construction faisait regretter aux habitans les sacrifices qu'on s'était alors imposés.

« C'était en 1845. Dix-huit mois n'étaient point écoulés que l'on vit s'élever à la même place un monument que l'artiste ne verra point sans admiration et que le chrétien contempera avec une noble et sainte fièvre.

« M. l'évêque de Metz a compris ce que méritait un fait de cette importance ; répondant aux attentes de la foi de ce peuple, il voulut couronner l'œuvre en venant bénir lui-même cette nouvelle demeure du Seigneur. Il arriva à Ottenville le 19 septembre dans la matinée ; un nombreux clergé, suivi d'une foule immense de fidèles, s'était porté à sa rencontre ; le digne pasteur de cette paroisse lui exprima, dans une allocution pleine de foi et d'énergie, sa reconnaissance ainsi que celle de ses paroissiens pour la faveur qui leur était faite ; le prélat a répondu qu'il se trouvait heureux de venir passer un jour au milieu de cette paroisse dont la piété se manifestait d'une manière si éclatante. Puis on se rendit à l'église ; la bénédiction achevée, le prélat officia lui-même ; mais ici son cœur a dû éprouver de grandes consolations. Le pieux pontife eut à distribuer la sainte communion à 600 fidèles.

« Enfin le prélat nous quitta vers quatre heures du soir, ne pouvant assez témoigner tout le bonheur qu'il avait goûté. Ce jour, dont le souvenir réjouira jusque dans leur vieillesse ceux qui en furent témoins, se termina par un salut après lequel on chanta le *Te Deum* pour rendre à Dieu toute la gloire de cette fête. »

ESPAGNE.

— Le vénérable curé de Saint-Louis, Madrid, don Manuel Diego Madrazo, un des trois qui restaient du temps de Ferdinand VII, est mort à Madrid le 11 septembre. C'était un ecclésiastique éminent en science et en vertu, et d'une rare prudence. Il a administré sa paroisse, la principale de la capitale, dans des temps extrêmement difficiles, sachant se concilier l'amour, le dévouement et la vénération de tous ses paroissiens. Il était âgé de 74 ans. Il avait refusé l'évêché d'Astorga auquel le roi Ferdinand l'avait nommé.

IRLANDE.

— Mgr. Crolly, évêque catholique de Cloyne et Ross (Irlande), est mort le samedi 3 octobre, âgé de plus de quatre-vingt ans, à sa résidence de Cowe au comté de Cork. Il était évêque depuis le 22 mars 1833.

SUISSE.

— Mgr. Thomas Ziegler, évêque de Linz, a dernièrement, et malgré son âge avancé, visité le canton d'Ischl, en Autriche. Le vénérable pontife est allé conférer le sacrement de confirmation aux fidèles de cette montagne escarpée. L'église se trouvant beaucoup trop petite pour l'immense affluence de peuple venue de toutes les paroisses des environs, la sainte fonction dut s'accomplir sur la vaste pelouse qui s'étend au-dehors de l'église. Une foule